

**Commission de l'enseignement
supérieur des Provinces maritimes**

États financiers
Le 31 mars 2008

Le 3 juillet 2008

Rapport des vérificateurs

Aux membres de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Nous avons vérifié le bilan de la **Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes** (la «*Commission*») au 31 mars 2008, ainsi que les états des fonds engagés, des recettes et des dépenses - subventions et des recettes et des dépenses - administration pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Commission au 31 mars 2008, ainsi que les résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date conformément aux conventions comptables généralement reconnues au Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Bilan au 31 mars 2008

	2008 \$	2007 \$
Actif		
Encaisse	1 495 812	3 402 306
Frais payés d'avance	118 642	146 941
Montants à recevoir		
Gouvernement du Canada	18 461 579	12 928 327
Nouveau-Brunswick	20 172 918	16 921 858
Terre-Neuve	—	204 000
Nouvelle-Écosse	133 083	123 369
Île-du-Prince-Édouard	805 403	35 614
Autres comptes débiteurs	171 902	126 521
	<u>41 359 339</u>	<u>33 888 936</u>
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	56 134	32 275
Montant à verser au Conseil des Premiers ministres de l'Atlantique	6 518	6 999
Sommes à verser aux établissements		
Subventions de fonctionnement	3 489 986	3 905 869
Subventions de capital	3 710 468	2 265 764
Autres	17 445 299	13 794 444
	<u>24 645 753</u>	<u>19 966 077</u>
Recettes différées	246 544	309 109
	<u>24 954 949</u>	<u>20 314 460</u>
Fonds engagés		
Subventions de fonctionnement	12 332 330	10 065 092
Subventions de capital	4 072 060	3 509 384
	<u>16 404 390</u>	<u>13 574 476</u>
	<u>41 359 339</u>	<u>33 888 936</u>

Engagements (note 5)

Au nom de la Commission,

_____ Membre

_____ Membre

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des fonds engagés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

					<u>2008</u>	<u>2007</u>
	Nouveau- Brunswick \$	Nouvelle- Écosse \$	Île-du- Prince- Édouard \$	Autres \$	Total \$	Total \$
Subventions de fonctionnement						
Solde au début de l'exercice	8 640 364	149 514	1 272 714	2 500	10 065 092	10 033 054
Augmentation nette (diminution) pour l'exercice	2 251 331	(6 054)	109 004	–	2 354 281	514 323
Virement à capital	–	–	(47 043)	–	(47 043)	(442 285)
Virement à l'administration	(40 000)	–	–	–	(40 000)	(40 000)
Solde à la fin de l'exercice	10 851 695	143 460	1 334 675	2 500	12 332 330	10 065 092
Subventions de capital						
Solde au début de l'exercice	3 179 927	–	329 457	–	3 509 384	5 912 282
Augmentation nette (diminution) pour l'exercice	892 133	–	(376 500)	–	515 633	(2 845 183)
Virement de capital	–	–	47 043	–	47 043	442 285
Solde à la fin de l'exercice	4 072 060	–	–	–	4 072 060	3 509 384
Fonds engagés à la fin de l'exercice	14 923 755	143 460	1 334 675	2 500	16 404 390	13 574 476

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des recettes et dépenses - subventions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

	Nouveau-Brunswick		Nouvelle-Écosse (note 1)		Île-du-Prince-Édouard		Autres		Total	
	2008 \$	2007 \$	2008 \$	2007 \$	2008 \$	2007 \$	2008 \$	2007 \$	2008 \$	2007 \$
Subventions de fonctionnement										
Recettes										
Subventions										
Sans restrictions	245 923 590	204 226 279	133 083	123 369	42 075 481	38 071 493	–	–	288 132 154	242 421 141
Avec restrictions	8 852 551	8 565 815	–	–	1 334 700	939 057	–	–	10 187 251	9 504 872
Autres	–	–	–	–	–	–	6 840 207	7 603 889	6 840 207	7 603 889
	254 776 141	212 792 094	133 083	123 369	43 410 181	39 010 550	6 840 207	7 603 889	305 159 612	259 529 902
Dépenses										
Subventions										
Sans restrictions (Tableau A)	244 492 515	204 436 160	139 137	123 369	42 113 125	38 001 386	–	–	286 744 777	242 560 915
Avec restrictions (Tableau B)	8 032 295	7 722 319	–	–	1 188 052	1 128 456	–	–	9 220 347	8 850 775
Autres (note 2)	–	–	–	–	–	–	6 840 207	7 603 889	6 840 207	7 603 889
	252 524 810	212 158 479	139 137	123 369	43 301 177	39 129 842	6 840 207	7 603 889	302 805 331	259 015 579
Augmentation nette (diminution) pour l'exercice	2 251 331	633 615	(6 054)	–	109 004	(119 292)	–	–	2 354 281	514 323
Subventions de capital										
Recettes	18 670 000	2 500 000	–	–	1 769 300	1 749 505	–	–	20 439 300	4 249 505
Dépenses (Tableau C)	17 777 867	4 850 393	–	–	2 145 800	2 244 295	–	–	19 923 667	7 094 688
Augmentation nette (diminution) pour l'exercice	892 133	(2 350 393)	–	–	(376 500)	(494 790)	–	–	515 633	(2 845 183)

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des recettes et dépenses - administration

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

	2008	2007
	\$	\$
Recettes		
Contributions		
Nouveau-Brunswick	518 830	485 688
Nouvelle-Écosse	646 019	604 752
Île-du-Prince-Édouard	94 447	88 414
Virement des réserves de fonctionnement		
Nouveau-Brunswick	40 000	40 000
Recettes des projets	261 099	107 622
	<hr/> 1 560 395	<hr/> 1 326 476
Dépenses		
Salaires et charges sociales	960 554	911 297
Location des bureaux	109 092	91 511
Services professionnels	118 641	42 031
Déplacement		
Membres du conseil	14 042	16 536
Autres	38 947	28 471
Allocation quotidienne	4 575	5 025
Projets spéciaux (note 3)	210 676	118 259
Fournitures de bureau-téléphone et poste	32 698	36 043
Mobilier et matériel de bureau	17 849	27 262
Publications	3 086	2 686
Autres	43 926	46 587
	<hr/> 1 554 086	<hr/> 1 325 708
Excédent des recettes sur les dépenses de l'exercice (note 4)	<hr/> 6 309	<hr/> 768

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

1 Principales conventions comptables

Contenu de ces états financiers

Conformément aux lois sur la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard-article 18; Nouvelle-Écosse-article 19), les provinces ont le choix de verser les subventions directement aux établissements ou de passer par la Commission. Puisque la province de la Nouvelle-Écosse verse les subventions directement aux établissements de la Nouvelle-Écosse, ces états financiers ne comprennent que les subventions de fonctionnement et de capital versées aux établissements du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Utilisation des prévisions

Les états financiers sont présentés conformément aux conventions comptables généralement reconnues. Ces conventions obligent les gestionnaires à faire des prévisions et des hypothèses qui peuvent influencer sur le montant de l'actif et du passif rapporté, sur les éléments de passif éventuel à la date de présentation des états financiers, ainsi que sur le montant des recettes et des dépenses pour la période faisant l'objet du rapport. Les résultats réels pourraient ainsi être différents de ceux fournis dans le rapport.

Immobilisations corporelles

La Commission passe en charges les immobilisations au cours de l'année d'acquisition. Si la Commission avait capitalisé et amorti ses immobilisations, son bilan aurait inclus les éléments suivants : matériel et fournitures de bureau, matériel et logiciels informatiques et améliorations locatives, dont la valeur comptable nette aurait été d'environ 85 863 \$ (101 156 \$ en 2007).

Régime de retraite

La Commission participe au *Régime de retraite du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique et des employeurs participants*. On constate une charge de retraite lorsque l'on fait ou que l'on doit les contributions. Durant la période, la Commission a constaté une charge de retraite de 122 386 \$ (2007 – 65 541 \$).

Normes comptables récemment adoptées

Instruments financiers

Le 1^{er} avril 2007, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a demandé à ce que la Commission adopte le chapitre 1530 du Manuel de l'ICCA « Résultat étendu »; le chapitre 3251 « Capitaux propres »; le chapitre 3855 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation »; le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » et le chapitre 3865 « Couvertures ». Ces nouvelles normes ont été appliquées rétroactivement sans retraitement. Aucun rajustement transitoire n'a été enregistré, car la valeur comptable de l'argent, des subventions et des autres montants à recevoir, des comptes fournisseurs et des charges à payer est estimée selon la juste valeur approximative en raison de l'échéance des titres à court terme.

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

1 Principales conventions comptables (suite)

Normes comptables récemment adoptées (suite)

Modifications comptables

Le 1^{er} avril 2007, la Commission a adopté le chapitre 1506 du Manuel de l'ICCA « Modifications comptables », qui prescrit les critères pour changer les politiques comptables, les traitements comptables et l'information concernant les changements apportés aux politiques comptables, les changements dans les estimations comptables et la correction des erreurs. Cette norme n'a pas d'incidence sur la position financière de la Commission ou sur les résultats de ses activités. Cette norme exige également que la Commission fournisse des renseignements sur les conséquences d'adopter de nouvelles normes comptables.

Futures modifications de normes comptables

Le Conseil des normes comptables (CNC) a publié les nouvelles normes comptables suivantes : (i) le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital »; (ii) le chapitre 3862 « Instruments financiers – informations à fournir »; et (iii) le chapitre 3863 « Instruments financiers – présentation » qui seront en vigueur durant l'exercice financier 2009 de la Commission. L'information ci-dessous explique chacune de ces nouvelles normes comptables.

Information à fournir concernant le capital

Cette nouvelle norme exige que la Commission fournisse de l'information sur ses objectifs, politiques et processus de gestion du capital en plus de fournir les données quantitatives quant à ce qu'elle considère être du capital, qu'elle indique si elle s'est conformée aux exigences liées au capital et dans le cas où elle ne s'y serait pas conformée, qu'elle précise les conséquences de cette non-conformité. La nouvelle norme comptable ne s'applique qu'à l'information à fournir et ne touche pas les résultats financiers de la Commission.

Instruments financiers – information à fournir et Instruments financiers – présentation

Ces nouvelles normes remplacent le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Aucune modification importante n'a été apportée aux exigences portant sur la présentation. Or, des renseignements plus détaillés sont exigés pour aider les utilisateurs des états financiers à évaluer l'importance des instruments financiers sur la position financière et la performance de la Commission. L'information qualitative et quantitative concernant l'exposition aux risques que la Commission encoure en raison des instruments financiers est également nécessaire. Les nouvelles normes comptables ne s'appliquent qu'à l'information à fournir et ne touchent pas les résultats financiers de la Commission.

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

2 Autres activités

Au cours de l'exercice la Commission a déboursé des fonds au titre de ce qui suit :

	2008	2007
	\$	\$
Gouvernement du Canada - contributions aux établissements sous l'Entente Canada/Nouveau-Brunswick sur les langues officielles dans l'enseignement	5 295 487	6 344 954
Gouvernement du Canada – programme de contribution pour l'amélioration de l'accès aux services de santé pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire	1 043 917	786 105
Province de l'Île-du-Prince-Édouard – Places dans les programmes de réhabilitation	142 500	154 375
Province de l'Île-du-Prince-Édouard – Hôpital Victoria General	136 303	114 455
Province de Terre-Neuve et Labrador – Places dans les programmes de réhabilitation	222 000	204 000
	<hr/>	<hr/>
	6 840 207	7 603 889
	<hr/>	<hr/>

3 Projets spéciaux

	2008	2007
	\$	\$
Sondages des diplômés et diplômées	54 965	40 932
Conférence de la CESPM/Atelier/Collaboration	30 779	4 007
Autres	124 932	73 320
	<hr/>	<hr/>
	210 676	118 259
	<hr/>	<hr/>

4 Recettes et dépenses – Administration

L'excédent des recettes sur les dépenses de l'exercice est considéré comme faisant partie du Fonds consolidé et, par conséquent, a été inclus dans le montant à verser au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

5 Engagements

Locaux à bureaux

Voici le montant annuel minimum à payer pour un bail à long terme de locaux à bureaux :

	\$
Exercice se terminant le 31 mars 2009	85 173
2010	85 173
2011	85 173
2012	85 173
2013	85 173

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions sans restrictions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

Tableau A

	2008 \$	2007 \$
Nouveau-Brunswick		
Établissements		
Collège de technologie forestière des Maritimes	1 890 424	1 825 424
Mount Allison University	9 264 486	9 355 093
St. Thomas University	4 966 511	5 056 718
Université de Moncton	34 610 087	35 131 676
University of New Brunswick	56 626 667	59 001 596
Subvention additionnelle aux universités ci-dessus	110 000 000	68 000 000
University of Prince Edward Island - Collège vétérinaire de l'Atlantique	4 125 680	4 125 680
	221 483 855	182 496 187
Virements interprovinciaux		
Université de Sherbrooke	1 776 665	—
Province de Terre-Neuve et Labrador	950 000	950 000
Province de la Nouvelle-Écosse	3 526 700	3 712 200
Province de l'Ontario	12 633	11 633
Province de Québec	5 997 807	6 803 251
	12 263 805	11 477 084
Subvention en remplacement de l'impôt foncier municipal	10 465 142	10 022 889
Autres	279 713	440 000
	244 492 515	204 436 160
Nouvelle-Écosse		
Virements interprovinciaux		
Province de Québec	139 137	123 369
Île-du-Prince-Édouard		
Établissements		
Holland College	12 657 900	11 657 900
University of Prince Edward Island	25 273 772	22 016 771
	37 931 672	33 674 671
Virements interprovinciaux		
Province de la Nouvelle-Écosse	4 147 840	4 303 020
Province de l'Ontario	5 816	6 816
Province de Québec	27 797	16 879
	4 181 453	4 326 715
	42 113 125	38 001 386
	286 744 777	242 560 915

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions avec restrictions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

Tableau B

	2008 \$	2007 \$
Nouveau-Brunswick		
Collège de technologie forestière des Maritimes	91 052	–
Mount Allison University	898 460	868 900
St. Thomas University	153 033	665 154
Université de Moncton	1 972 154	2 017 492
University of New Brunswick	3 740 717	3 387 989
Projet commun – Réseau informatique	1 176 879	782 784
	<hr/>	<hr/>
	8 032 295	7 722 319
Île-du-Prince-Édouard		
Holland College	746 852	384 600
University of Prince Edward Island	384 600	671 014
Projet commun – Réseau informatique	56 600	72 842
	<hr/>	<hr/>
	1 188 052	1 128 456
	<hr/>	<hr/>
	9 220 347	8 850 775

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions de capital

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

Tableau C

	2008 \$	2007 \$
Nouveau-Brunswick		
Mount Allison University	1 540 770	563 500
St. Thomas University	1 443 460	500 000
Université de Moncton	5 876 155	2 034 616
University of New Brunswick	8 884 084	1 752 277
Autres	33 398	—
	<hr/>	<hr/>
	17 777 867	4 850 393
Île-du-Prince-Édouard		
University of Prince Edward Island	2 145 800	2 244 295
	<hr/>	<hr/>
	19 923 667	7 094 688

